

Burundi : Nkurunziza appelle à l'amélioration des services judiciaires

@rib News, 17/09/2013 â€“ Source Xinhua La rentrée judiciaire 2013-2014 au Burundi a eu lieu ce mardi après les vacances judiciaires de tout le mois d'août 2013 autour d'un encouragement fait par le chef de l'Etat aux magistrats d'améliorer et de rendre performants les services judiciaires notamment à travers les statistiques. « Pour administrer, gérer, contrôler et améliorer les performances de quelque structure que ce soit, il faut pouvoir se faire périodiquement une idée de son fonctionnement et de sa productivité. Cela se fait sur la base des statistiques qu'il faut collecter, traiter et analyser (...).

Nous nous réjouissons de constater que, conformément aux prévisions de la politique sectorielle du ministère de la Justice 2011-2015, au point relatif au renforcement des capacités institutionnelles, un service des statistiques a été créé et qu'il est déjà fonctionnel », a déclaré Pierre Nkurunziza dans son discours lors des cérémonies marquant cette rentrée judiciaire. Il a fait savoir qu'un annuaire des statistiques judiciaires, Éditions 2012, qui va permettre aux gens intéressés par ce que font les différents parquets et juridictions du pays et la situation de la population carcérale va sortir incessamment. « Tout en félicitant les autorités du ministère de la justice de cette avancée significative dans le suivi de la mission de rendre justice, nous les encourageons à se servir de cet outil pour améliorer et rendre performants les services judiciaires », a souligné le président Pierre Nkurunziza. Il a souligné le souci du gouvernement d'améliorer les prestations dans tous les domaines de la vie nationale par le truchement des statistiques et principalement dans le secteur de la justice, la justice étant une aspiration du peuple et un des piliers de l'Etat. Ainsi, dans le souci d'améliorer les prestations dans tous les domaines de la vie nationale, le gouvernement a adopté un système de gestion basé sur les performances ainsi que la reddition des comptes. Un autre aspect qui rentre dans ce souci du gouvernement d'améliorer les prestations dans le secteur judiciaire concerne l'exécution dans les délais des jugements rendus où le chef de l'Etat burundais a félicité tous les responsables du ministère à tous les niveaux ainsi que les magistrats pour les nombreux jugements exécutés en 100 jours qu'a duré la campagne (plus de 9 000 dossiers) entamée vers la fin du mois de mai 2013. « Nous exhortons les autorités du ministère de la justice de continuer à accorder les moyens nécessaires pour la réalisation de cette activité », a lancé le président Pierre Nkurunziza avant d'assurer aux magistrats le soutien de son gouvernement dans leur mission noble de dire le droit tout en les invitant encore une fois à redoubler d'ardeur pour améliorer leurs performances.